

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27-409-1930 délégués à M. l'adjoint des services civils Bodin les pouvoirs disciplinaires.

n° 27-409-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 décembre 1930

Numéro JO
n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro
31 décembre 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'article 2 du décret du 15 novembre 1924 portant réglementation des sanctions de police administrative indigène, promulgué par arrêté du 11 décembre 1924 Vu la décision n° 533, du 26 août 1930, nommant M. Bodin, adjoint principal des services civils, chef du poste administratif de Gobad-Dikkil: Sur la proposition du commandant du cercle des Adals,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les pouvoirs disciplinaissent délégués à M. Fadjoint principal des services civils Bodin, dans l'exercice de ses fonctions de chef du peste administratif

Art.2

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

ChaPon-Baissac.